

Tant qu'il y aura des « profanes »... dans la gestion des risques littoraux

Le cas de l'érosion marine à Lacanau

Nicolas Rocle, Bruno Bouet, Silvère Chasseriaud and Sandrine Lyser

Volume 16, Number 2, September 2016

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1038185ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Rocle, N., Bouet, B., Chasseriaud, S. & Lyser, S. (2016). Tant qu'il y aura des « profanes »... dans la gestion des risques littoraux : le cas de l'érosion marine à Lacanau. *VertigO*, 16(2).

Article abstract

Governing practices in French coastal risk management still tend to prioritize expert knowledge in the taking of decisions. Indeed, this policy domain persistently depends upon settled assumptions that local citizens either lack knowledge about risk or are likely to reason on the basis of their emotions and in the short-term. Consequently, they are frequently excluded from decisional arenas making adaptation choices, such as coastal planned retreat. We argue that this kind of policy making rests upon what is called the “public deficit model” in the public understanding of science, and that this model is constantly renewed by some dominant actors despite participatory principles. Based on a questionnaire survey carried out with over 500 individuals (inhabitants, professionals and tourists) in Lacanau, Aquitaine coastline, during the summer of 2013, we found that, on the contrary, citizens have extensive knowledge about coastal erosion and associated issues. Moreover, their knowledge maps onto that held by scientists. Not only do they know about coastal erosion, but they can articulate their knowledge in synthetic ways and envisage long-term solutions to problems. Arguments for their exclusion based on lack of knowledge or perception biases cannot therefore be sustained. Our findings thus go towards removing one of the institutional obstacles blocking change towards participatory governance for risk management.



Tant qu'il y aura des « profanes »... dans la gestion des risques littoraux

Le cas de l'érosion marine à Lacanau

Nicolas Rocle, Bruno Bouet, Silvère Chasseriaud et Sandrine Lyser

Introduction

- ¹ Les littoraux constituent des espaces particulièrement exposés et vulnérables aux effets des changements climatiques et environnementaux, aux événements extrêmes et aux risques associés. Des catastrophes récentes, telle Xynthia en 2010, rappellent à ce sujet l'accroissement des vulnérabilités (à la fois physiques et socioéconomiques) sur ces « territoires à risques » (Meur-Férec et Morel, 2004) et exacerbent les mesures de prévention – protection employées face à des phénomènes tels que l'érosion et les submersions marines. L'accès au bord de mer et la préservation des aménités littorales, la pluralité croissante d'activités économiques et de pratiques sociales, touristiques et de loisirs, ainsi que la diversité de l'offre résidentielle sont autant de facteurs d'attractivité que les processus d'érosion marine en particulier peuvent déstabiliser au regard des menaces qu'ils font peser sur la sécurité des biens et des personnes¹. Le littoral aquitain n'échappe pas à ce constat : près du tiers du linéaire sableux présente un recul moyen de 1 à 3 mètres par an, pouvant atteindre localement 6 mètres par an (Aubié *et al.*, 2011). Les tempêtes et fortes houles de l'hiver 2013-2014 et les dommages qu'elles ont engendrés en sont une illustration. Elles ont à ce titre introduit de fortes incertitudes par rapport aux projections scientifiques sur l'évolution du trait de côte, mais également sur les capacités de l'action publique à se remettre de ces événements, au plan économique et financier. La station balnéaire de Lacanau-Océan, dans le département de la Gironde, est emblématique de ces situations. Elle constitue ce faisant un observatoire privilégié des enjeux et des tensions entre le maintien et le développement d'une attractivité littorale et les vulnérabilités relatives à la mobilité du trait de côte.

- 2 Cet article s'inscrit dans le prolongement de nombreux travaux portant sur les différentes formes de savoirs et d'expertises existantes et leur relative intégration dans les politiques des risques environnementaux (Jones et Irwin, 2013 ; Callon *et al.*, 2001). Il procède d'un double constat : i) l'érosion marine a été « mise en risque » (Gilbert, 2003) et traduite comme objet d'intervention dans des dispositifs d'action publique pour la gestion et la prévention des risques naturels. ii) Selon une approche dite classique ou positiviste de gestion des risques (Joly, 2005), ces dispositifs reposent sur un « modèle du déficit » (Wynne, 2009) où le « grand public » est considéré a priori comme déficitaire en connaissances scientifiques et *ipso facto* comme peu rationnel face aux risques. Cette « carence » fondamentale est alors la cible des autorités qui cherchent à la réduire, par l'information et la sensibilisation, dans le but de développer une (meilleure) « culture du risque » (information préventive, responsabilités, « bons » comportements à adopter...). La persistance de ce modèle positiviste rentre ainsi en tension avec certains principes de l'action publique contemporaine. Il s'agit en particulier de « l'impératif délibératif » (Blondiaux et Sintomer, 2002) qui fonde de nombreuses politiques et recommandations d'actions, en particulier celle de la gestion intégrée des zones côtières (Hénocque et Kalaora, 2013), ainsi que d'une reconnaissance de savoirs et de formes d'expertise « ordinaires » dans la construction des problèmes publics (par exemple Damay *et al.*, 2011).
- 3 L'objectif de cet article est de mettre à l'épreuve la validité de l'application spontanée du « modèle du déficit » à l'aune des résultats d'une enquête quantitative ayant porté sur les perceptions et les représentations sociales du « risque érosion marine » à Lacanau. Compte tenu du protocole d'enquête mobilisé (voir *infra*), il ne s'agit pas de mettre à jour l'existence et la pluralité de « savoirs profanes » (Callon *et al.*, 2001) ou « locaux » (Barthélémy, 2005), ni de révéler les spécificités et possibles complémentarités de ces savoirs vis-à-vis des connaissances scientifiques². Nous proposons toutefois de démontrer, au plan quantitatif, qu'un tel modèle est infondé : non seulement le déficit présumé en connaissances scientifiques n'est pas confirmé par nos résultats, mais encore ces connaissances ne semblent pas tant résulter d'une « bonne » diffusion de l'expertise existante que de processus sociaux plus anciens relatifs à l'érosion marine et à ses enjeux à l'échelle locale. Conscients du caractère artificiel, dépréciatif et performatif de la dichotomie profane/expert³, nous réduirons par la suite le recours à cette distinction : en effet, si la notion de profane est couramment employée en sciences sociales et politiques⁴, nous montrerons que le « profane épistémologique » (Topçu, 2008), autrement dit la figure du « non scientifique », est consubstantielle et *sine qua non* au « modèle du déficit ».
- 4 La première partie de l'article revient sur quelques éléments indiquant la prépondérance d'un mode positiviste de gestion des risques littoraux. Nous présentons dans un deuxième temps le terrain d'étude et les techniques d'enquête mobilisées. L'article démontre dans sa troisième partie que, contrairement aux présupposés du « modèle du déficit », des savoirs et des connaissances scientifiques, ainsi que des diagnostics et des formes de raisonnement partagés par les gestionnaires, s'observent localement au sujet de l'érosion marine et des enjeux associés. Nous tâchons enfin d'éclairer cet apparent « état de félicité » de ces différents diagnostics par des éléments de compréhension plus contextuels et qualitatifs.

Une approche positiviste d'objectivation et de gestion des risques littoraux en France

- 5 Les modes d'action collective dédiés aux risques littoraux ont notablement évolué ces trois dernières décennies (pour un aperçu, voir Deboudt, 2010) et constituent actuellement un domaine d'action publique foisonnant, tant dans ses instruments, dans ses acteurs que dans ses objectifs face à l'accroissement de vulnérabilités. En particulier, l'élaboration et la mise en œuvre des règles et des mesures impliquent, aux côtés de l'État, un nombre croissant d'acteurs publics (établissements de recherche et d'expertise, collectivités territoriales, gestionnaires d'espaces...) et privés (consultants et experts, assurances...). Ce mouvement se poursuit, par exemple, avec une nouvelle étape de la décentralisation qui prévoit le transfert aux intercommunalités des compétences et des responsabilités de « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI) et des submersions marines. Une stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte a par ailleurs été initiée en 2012 par le ministère de l'Écologie (MEDDE, 2012). Parmi les axes de cette stratégie nationale figurent l'élaboration de stratégies locales « partagées » de gestion des risques d'érosion ainsi que l'incitation à des démarches de relocalisation, dans l'arrière-pays, des biens et des activités exposés. On observe ainsi, ces dernières années et en particulier depuis Xynthia, une complexification croissante et rapide des outils et des mesures de gestion et de prévention des risques littoraux, entraînant pour les élus locaux un certain nombre de « dilemmes » dans la mise en œuvre de ces outils (Meur-Férec et Rabuteau, 2014).
- 6 Malgré les dispositions d'une loi de 1807 qui oblige les riverains à supporter le coût des protections face aux risques liés à la mer, et qui laisserait entendre une participation active de leur part aux actions à mettre en œuvre, l'État et les collectivités territoriales ont été et restent les acteurs prépondérants des politiques et des pratiques de gestion des risques littoraux. En contradiction apparente avec l'ouverture à un grand nombre d'acteurs publics et privés, force est de constater aussi la prégnance d'un système de gestion essentiellement basé sur les savoirs dits « experts », vraisemblablement seuls légitimes à fonder tant l'estimation des aléas, des vulnérabilités afférentes, que la rationalité même des réponses et des mesures à adopter. En fonction de ces connaissances et de ces pronostics, les pouvoirs publics, de par la mission sécuritaire qui leur incombe, veillent à instaurer des actions susceptibles de réduire la probabilité d'occurrence et la gravité des conséquences d'un risque avéré (principe de prévention) ou supputé (principe de précaution). Ce système de gestion, dont il ne s'agit pas de critiquer l'efficacité, a pu se voir reprocher, lors de différentes « affaires » et controverses, un caractère unilatéral et technocratique (pour une recension, voir Chevassus-au-Louis, 2007). Ce modèle dit positiviste de gestion des risques (Joly, 2005) repose en effet sur l'éviction du « grand public » comme partenaire de la décision, sur son maintien comme simple cible et récipiendaire de l'information (Barbier, 2005). Pour reprendre Claude Gilbert (2003), il repose sur un mode d'objectivation des risques partagé entre un « pôle structurant » (les experts et les autorités publiques), seul à même d'établir les « risques objectifs », et un « pôle déstabilisateur » (le public et les médias) percevant ces risques de manière « subjective » et donc, au moins partiellement, inexacte. Le fondement de cette approche est le suivant :

« Le travail d'objectivation des risques effectué grâce au recours à l'expertise technique et scientifique ne recoupe pas – voire s'oppose – à la perception que le public (la population, l'opinion publique...) peut avoir de ces risques. [...] Le public semble en effet constamment osciller entre une apathie et des réactions excessives, que celles-ci soient suscitées par un événement (accident, catastrophe, contamination, épidémie, etc.), la crainte d'un événement ou, pire encore, par l'émergence d'un danger paraissant grave et mal identifié. » (Gilbert, 2003, pp. 57 et 60)

- 7 Le postulat d'irrationalité du « public » est un des thèmes phares du courant d'analyse du « Public Understanding of Science » (Wynne, 1995). Pour ce courant, un « modèle du déficit » (Wynne, 2009), aux formes sans cesse changeantes et renouvelées, ne manquerait pas de caractériser une action publique contemporaine dominée par la norme d'un recours sans cesse croissant à l'expertise (Bérard et Crespín, 2010). Les dispositifs de gestion des risques appellent en effet constamment à un renforcement de l'information et de la sensibilisation des populations pour développer en leur sein une plus grande « culture du risque »⁵, celle-ci étant présumée faible et faillible⁶. Comme le soulignent Gentric et Langumier (2009) :

« Au niveau national, le Conseil général des ponts et chaussées appelle à des visées éducatives : “Redonner à tous cette ‘culture générale’ des manifestations relève de l'éducation et de l'action culturelle [...]. Ainsi, pourra évoluer dans un sens raisonnable le ‘terreau de fond’ de l'opinion. Ainsi seront évitées des imprudences, bévues, des emballements de foule.” [...] Le discours institutionnel de la culture du risque révèle la position surplombante des gestionnaires par rapport à une population peu “avertie” et peu “rationnelle” » (p. 263).

- 8 S'agissant de la gestion des risques liés à la mobilité du trait de côte en France en particulier, les documents-cadres traduisent aujourd'hui comme un impératif l'association des parties prenantes au sein de dispositifs de concertation. Bien souvent, cependant, cet impératif est réduit à « l'identification des enjeux dominants » (MEEDDM, 2009), ou encore à l'information et à la sensibilisation du public (MEDDE, 2012)⁸. Ces réductions de la portée de l'impératif délibératif sont selon nous symptomatiques de la persistance d'un « modèle du déficit », dans la mesure où le public paraît composé de profanes épistémologiques dont la culture du risque doit être continuellement renforcée, afin d'accroître l'efficacité des politiques de gestion et de prévention des risques littoraux. Dans le cadre de ces politiques, on observe alors que « la prise en compte des perceptions s'avère donc nécessaire tout en étant marginale [...] puisque l'objectif (à travers des actions d'information, de communication, etc.) est que ces perceptions pèsent le moins possible sur les choix des autorités publiques » (Gilbert, 2003, p. 60). Les cadres interprétatifs, connaissances « profanes » et autres « savoirs locaux » sont donc, dans ce modèle encore dominant de gestion des risques, peu légitimes, envisagés comme des obstacles à dépasser, notamment par le biais de l'éducation scientifique⁹, plutôt que comme des contributions potentiellement utiles à même d'enrichir une décision publique.
- 9 Parmi les travaux récents portant sur les perceptions des risques environnementaux, certains d'entre eux tendent à corroborer empiriquement le « modèle du déficit ». À l'échelle nationale, le sentiment d'exposition des individus et leur niveau de craintes vis-à-vis des conséquences potentielles d'une catastrophe liée à un risque d'inondation, industriel ou climatique, seraient relativement bas, et ce indépendamment de l'exposition au risque correspondant (CGDD, 2014). Seul un français sur cinq ignorait toutefois la présence d'un risque environnemental ou industriel au moment de son installation dans une zone exposée, traduisant malgré tout une connaissance locale du risque ou de la

menace correspondante (CGDD, 2014). S'agissant des risques de submersion marine, Hellequin *et al.* (2014) relèvent, sur trois communes du littoral languedocien, un « biais d'optimisme » chez des individus exposés, peu concernés et peu inquiets pour leur propre situation, mais reconnaissant que des changements importants pourraient advenir dans le futur. Ce constat semble particulièrement marqué chez les résidents secondaires, plus âgés et vraisemblablement plus attachés à leur bien ou au territoire (Hellequin *et al.*, 2014 ; Rey-Valette *et al.*, 2012). D'autres recherches portant plus spécifiquement sur l'érosion marine indiquent cependant une influence de la situation géographique, les personnes situées en « zone à risque » exprimant une inquiétude plus forte à court terme (Guillemot *et al.*, 2014). Sur trois communes du département de l'Hérault, Roussel *et al.* (2009) soulignent le faible niveau général d'implication et un « déficit de connaissances » des usagers (dans une moindre mesure pour les plus âgés) face au phénomène d'érosion côtière, qui l'associeraient par exemple au changement climatique.

- 10 Malgré les types d'approches (psychosociologiques, culturalistes, psychométriques) mobilisés dans ces études, et quel qu'en soit le degré de reconnaissance, le mode classique de gestion des risques instituant un clivage entre « la gravité des risques, telle qu'établie par les experts scientifiques, telle que reconnue par les autorités publiques, et la façon dont ces risques sont perçus par le public, la population, l'opinion publique » (Gilbert, 2003, p. 59) en apparaît renforcé. Prenant au sérieux ce postulat de déficit du public en termes de connaissances scientifiques, notre article résulte du projet d'en mesurer la véracité à l'occasion d'une enquête quantitative portant sur les représentations sociales liées à l'érosion marine à Lacanau. Il sera démontré, à travers le cas étudié, qu'un tel modèle est en l'occurrence infondé, tant sur le plan scientifique que politique et gestionnaire. L'approche théorique mobilisée ici se démarque d'une lecture psychologisante et individualisante des perceptions sociales et emprunte certains éléments de sociologie pragmatique des problèmes publics et des risques pour enrichir son cadre interprétatif. Nous présentons ci-après le terrain et la méthodologie mobilisée pour les besoins de l'enquête.

Terrain d'étude, méthodologie et techniques d'enquête

- 11 À l'instar d'autres stations balnéaires en Aquitaine, Lacanau-Océan matérialise une des « projections sur la côte des bourgs anciens » (Augustin, 2007). Créée au début du XX^e siècle, la station n'a cessé de se développer suivant un processus de « mise en tourisme ». Pour une population recensée de 4 500 habitants (Insee, 2012), sa fréquentation en saison estivale peut dépasser 50 000 personnes par jour. Son accroissement résidentiel a été influencé par la création, en 1967, de la Mission interministérielle d'aménagement de la côte aquitaine (MIACA), laquelle a fortement soutenu le déploiement d'infrastructures d'accueil (promotion immobilière, équipements publics) et de tourisme social (campings, villages vacances), tout en veillant à ne pas réduire le territoire au front de mer et à préserver des espaces de nature. La multiplication des infrastructures touristiques à Lacanau a favorisé l'essor et la diversification d'activités récréatives et de loisirs (surf, golf, vélo...), qui participent de son « attractivité plurielle » (Augustin, 2007). La population travaillant et/ou résidant à l'année se renouvelle de manière importante durant ces dernières années à Lacanau (voir notamment Médoc Océan, 2013).
- 12 Les résultats présentés dans cet article sont issus, d'une part, d'une enquête sociologique qualitative réalisée de 2013 à 2015, comprenant une analyse de littérature grise (études et

guides méthodologiques, rapports parlementaires, presse quotidienne régionale) et une observation directe de séminaires et de forums publics relatifs à l'érosion marine à différentes échelles territoriales. Ils résultent, d'autre part et surtout, d'une enquête par questionnaire menée sur le territoire communal en juin et juillet 2013¹⁰ en partenariat avec la commune et le Groupement d'intérêt public (GIP) Littoral Aquitain. Le questionnaire fermé a été repris et adapté de celui administré en 2009 pour l'étude des perceptions et représentations liées à la submersion marine en Languedoc-Roussillon (Hellequin *et al.*, 2014). La première partie du questionnaire est dédiée, selon les personnes interrogées (résidents, professionnels, touristes), aux conditions d'occupation (notamment propriété ou location) et de rapport aux biens (résidence ou local d'activité) ainsi qu'à la fréquentation sur Lacanau (présence dans l'année et au cours des cinq dernières années, durée des séjours, etc.). La deuxième partie interroge les activités pratiquées, les lieux les plus fréquentés, les facteurs qui, pour les personnes interrogées, participent de l'attractivité et de la réputation de Lacanau et de sa station. Ces sections, ainsi que le talon social qui clôt le questionnaire, s'intéressent donc à des variables, telles que l'attachement au logement, la proximité ou la fréquentation des lieux, potentiellement explicatives des représentations et des connaissances liées à l'érosion marine. La troisième partie interroge plus spécifiquement ces représentations et ces connaissances de l'érosion marine, à travers des questions touchant à l'observation, à la caractérisation du phénomène, de ses effets (potentiels ou observés) et des menaces potentielles pour la commune et pour les activités pratiquées. La quatrième section analyse les modalités d'accès à l'information publique et le degré de mobilisation sur la thématique : les personnes interrogées sont ici amenées à apprécier leur degré d'information par rapport au sujet de l'érosion marine, à indiquer les sources d'information qu'elles ont pu mobiliser ou qu'elles privilégieraient à l'avenir, le niveau et les formes de mobilisation personnelle (par discussion avec autrui, participation à des forums ou à des réunions publiques, etc.). La cinquième partie traite enfin des modes de gestion de l'érosion marine, actuels et souhaitables à terme, à travers la connaissance des techniques de gestion, les points de vue sur la mise en œuvre de chaque action (à différents horizons de temps), de même que sur la légitimité et les responsabilités attribuées aux différents acteurs parties prenantes du « problème » de l'érosion marine à Lacanau. Deux enquêteurs ont procédé à la passation des questionnaires en face à face, sur site (front de mer ou plage) ou au domicile des personnes, suite à une information préalable sur l'enquête, par affichages, auprès des populations. La durée moyenne de passation du questionnaire a été légèrement supérieure à vingt minutes par personne. Le traitement et l'analyse statistique des données ont été réalisés à l'aide des logiciels Sphinx Plus² v5[©] et IBM[®] SPSS Statistics 20.0.

- 13 La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas sur les catégories de populations (résidence principale, secondaire, type d'activité professionnelle) et selon le zonage suivant : la « zone 1 » renvoie au « périmètre de vulnérabilité » identifié par les gestionnaires (il comprend 1200 logements et 80 commerces), la « zone 2 » au territoire communal soustrait de ce périmètre, en faisant l'hypothèse que les répartitions de population dans et hors zone vulnérable sont identiques. Le tableau 1 donne à voir la composition et la répartition au sein de l'échantillon.

Tableau 1. Description synthétique de l'échantillon d'enquête (n =507) / Summary table of the survey sample (n =507).

Variable	Effectifs	Pourcentages
Population		
Professionnels	100	19,7
Résidents principaux	74	14,6
Résidents secondaires	176	34,7
Touristes	92	18,2
Excursionnistes	37	7,3
Saisonniers	28	5,5
Zone*		
Zone 1	190	37,5
Zone 2	160	31,6
Touristes ⁿ	157	31,0
Genre		
Femme	246	48,5
Homme	261	51,5
Age		
18 à 29 ans	69	13,7
30 à 44 ans	155	30,7
45 à 59 ans	142	28,1
60 ans et plus	139	27,5
Diplôme		
Aucun ou BEP-CAP-BEPC	131	26,0
Bac	108	21,5
Supérieur court	80	15,9
Supérieur long	184	36,6

CSP		
Agriculteurs	3	0,6
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	119	23,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	78	15,4
Professions intermédiaires	32	6,3
Employés	91	18,0
Ouvriers	5	1,0
Retraités	128	25,3
Autres personnes sans activité professionnelle	51	10,1
Ressources mensuelles totales du ménage		
Moins de 1000€	37	7,3
De 1000 à 1999€	115	22,7
De 2000 à 3999€	171	33,7
4000€ et plus	69	13,6
Refus de réponse	115	22,7
Originaire de Lacanau		
Oui	61	12,0
Non	446	88,0
Ancienneté de fréquentation à Lacanau		
Moins d'un an	30	6,8
1 à 5 ans	98	22,3
6 à 15 ans	93	21,2
16 à 30 ans	111	25,3
Plus de 30 ans	107	24,4

Légende : * Les zones correspondent aux lieux de résidence ou d'activité professionnelle. Les touristes ont été interrogés sans tenir compte de leur localisation au sein du périmètre communal de l'enquête;
 □ Dont excursionnistes et saisonniers.

- 14 L'échantillon se compose de 507 personnes, réparties initialement en trois catégories : 250 résidents (74 résidents principaux et 176 résidents secondaires), 157 non-résidents ou

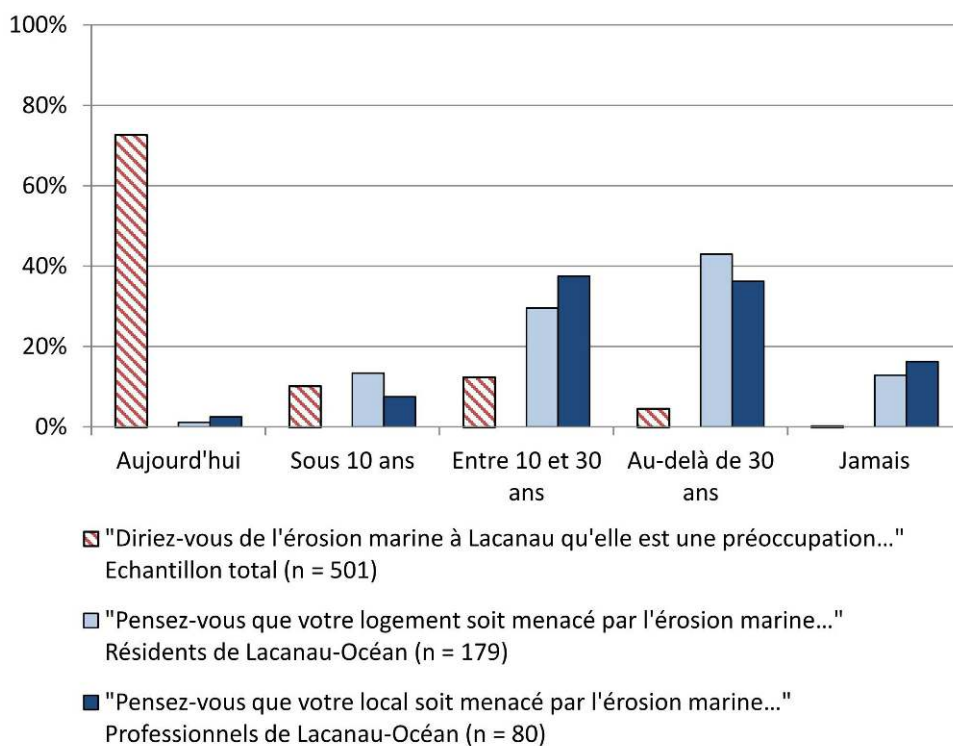
touristes (dont saisonniers ayant une activité rémunératrice, et excursionnistes à la journée) et 100 professionnels (gérants de commerces, bars/restaurants, écoles de surf...). Les résidents secondaires résident principalement en Gironde (55,1 %) ou dans d'autres départements d'Aquitaine (5,7 %) ; ceux résidant ailleurs à l'année proviennent de 40 départements différents. Si seulement 12 % de l'échantillon se déclare originaire de Lacanau, plus de 70 % fréquente la commune depuis plus de 6 ans. Les résidents secondaires sont plus de 70 % à fréquenter Lacanau depuis 16 ans au moins et ont la plus forte proportion d'ancienneté supérieure à 30 ans. Les retraités, principalement des résidents, représentent plus d'un quart de l'échantillon ; les commerçants, artisans et chefs d'entreprise constituent 23,5 % de l'échantillon. Suivant la nomenclature Insee concernant le niveau de diplôme, plus de la moitié des personnes interrogées détient un diplôme du supérieur court ou long (ce qui est supérieur à la moyenne Insee 2009 chez les résidents principaux) et 26 % ne possèdent pas de diplôme ou un BEP, CAP ou BEPC (ce qui est inférieur à la moyenne communale pour les résidents principaux). Enfin, les résidents secondaires sont en grande majorité (97,1 %) propriétaires de leur logement à Lacanau, contre 71,6 % pour les résidents principaux.

L'érosion marine à Lacanau : des savoirs et des doutes partagés

- 15 Les connaissances scientifiques disponibles en géomorphologie littorale ne peuvent être résumées ni aisément ni de manière homogène tant les approches théoriques et méthodologiques, comme toute discipline ou domaine scientifique, sont diverses et s'enrichissent les unes les autres. De même, ces connaissances génériques sur les dynamiques du trait de côte et les recommandations pour sa gestion varient en fonction des terrains et des contextes d'études. Nous proposons cependant de comparer certains diagnostics scientifiques en matière d'érosion des côtes sableuses à des données de notre enquête qui leur sont liées.
- 16 L'érosion marine est un phénomène général dans le monde et en augmentation dans le temps (Paskoff, 1998), ce que reconnaît une majorité de personnes enquêtées, respectivement à 78 % et 82 %. De même, à l'instar des géomorphologues qui, pour apprécier les dynamiques d'évolution du trait de côte, mentionnent une alternance de phases rapides et lentes (Lenôtre, 2009), les appréciations de vitesse du processus au sein de l'échantillon témoignent d'une caractérisation comparable (« rapide » - 36 %, « lent » - 36 % et « les deux » - 28 %). Au plan scientifique, l'érosion est avant tout caractérisée comme un processus naturel, lié principalement aux conditions météo-marines, mais également renforcé par des facteurs anthropiques, tels que la réduction des apports sédimentaires fluviaux et certains effets du changement global (Paskoff, 1998, MEEDDM, 2009, Hénaff *et al.*, 2013). Les personnes interrogées reconnaissent pour 86 % l'origine naturelle de l'érosion et attribuent également des causes humaines (59 %) - dont le changement climatique - à son accentuation. Les principaux effets associés à l'érosion et relevés par les spécialistes au plan local (Aubié *et al.*, 2011) sont également cités par les personnes interrogées, que celles-ci aient ou non constaté *de visu* le phénomène (test du khi-deux non significatif), dans l'ordre décroissant suivant : « perte de plage sèche à marée haute » (82 %), « déplacements des dunes » (72 %), « fragilisation des ouvrages de protection du front de mer » (60 %). Cette convergence des diagnostics se retrouve plus précisément dans l'estimation temporelle de la menace pour les habitations et les

aménagements du front de mer : suivant les projections de l'Observatoire de la côte Aquitaine¹¹ quant aux positions du trait de côte aux horizons 2020 et 2040 (Aubié *et al.*, 2011), peu de personnes interrogées se considèrent en effet menacées dès aujourd'hui ou dans les dix prochaines années, et une grande majorité situe la menace après ces dix années voire au-delà (Figure 1). S'agissant enfin de la connaissance des modes d'action disponibles, les personnes interrogées ont déjà eu vent d'un éventail assez large des modalités existantes (85 % pour l'entretien des dunes et les protections, 70 % pour le rechargement ou reprofilage de plages). La mesure de relocalisation s'avère quant à elle moins connue (45 % de l'échantillon), mais fait l'objet de points de vue que nous proposons maintenant d'étudier.

Figure 1. Horizons temporels associés à la préoccupation et aux menaces que peut représenter l'érosion marine à Lacanau (%) / Time horizons about concerns and threats dealing with coastal erosion in Lacanau (%).



Note : La modalité "jamais" concernant l'exposition du logement ou du local professionnel peut correspondre aux cas où le bâti correspondant se trouve à une distance importante (plusieurs centaines de mètres) du rivage.

- 17 Nous avons pu voir qu'un second prolongement inhérent à la notion de culture du risque, telle que structurée par le « modèle du déficit », est celui selon lequel est anticipée et présupposée une rationalité limitée des individus, en ce sens qu'étant insuffisamment dotés de connaissances « objectives », leurs facultés de perception ainsi que leurs comportements seraient inféodés à leurs émotions et intérêts privés. Dans le cas précis de la gestion de l'érosion marine à Lacanau, la prise au sérieux du « modèle du déficit » et de ses présupposés amènerait, entre autres inférences, à anticiper un rejet peu nuancé de l'option de relocalisation des biens et des activités par la population. Cette idée se traduit bien souvent, dans diverses recommandations et stratégies de gestion, par des affirmations *ex ante* quant à une « acceptabilité sociale très faible »¹² d'une telle mesure.

La réalité s'avère cependant plus complexe : plutôt qu'un refus catégorique, une réflexivité vis-à-vis de la problématique dans son ensemble paraît se dégager. Si une majorité d'individus se dit favorable à la poursuite, dès aujourd'hui, des actions habituellement mises en œuvre à Lacanau, à savoir les méthodes dites « douces » (entretien des dunes pour 96 %, rechargement ou reprofilage de plages pour 72 %) et les ouvrages de protection (65 %) (Figure 2), ils questionnent en parallèle le fondement même de cette démarche – « lutter contre » – en particulier au regard de son coût collectif et des effets négatifs associés. Seuls 7 % considèrent en effet les protections comme des solutions définitives (75 % y voient une solution temporaire uniquement) et 35 % indiquent qu'elles déplacent le problème ailleurs (Figure 3)¹⁸.

Figure 2. Horizons temporels indiqués pour la mise en œuvre des actions face à l'érosion marine (%) / Time horizons indicated for the implementation of actions against coastal erosion (%).

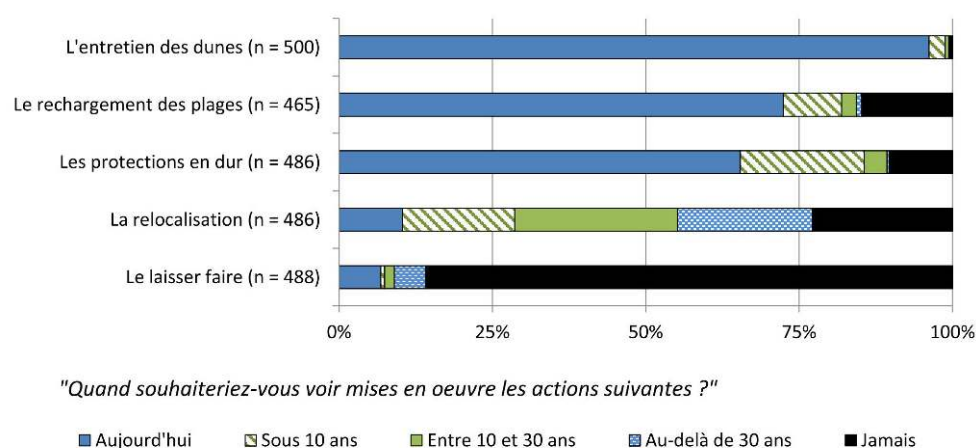
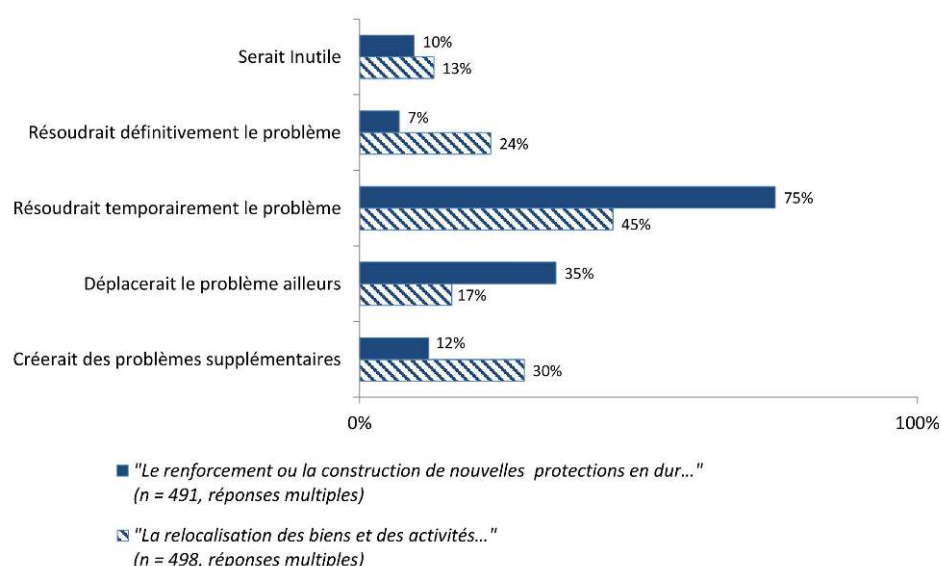


Figure 3. Qualification des méthodes « protections en dur » et « relocalisation » (% d'observations) / Qualifiers for the « hold the line » and « planned retreat » options (%).



18 Par ailleurs, alors que 94 % des résidents secondaires et 65 % des résidents principaux sont propriétaires de leur logement, 30 % seulement de l'échantillon considère qu'il faut protéger les habitations menacées « quel qu'en soit le coût ». Un habitant exprime ainsi

ce point de vue lors d'un forum public à Lacanau : « relocaliser les activités et les biens en arrière, en intégrant un nouveau front de mer [...] mobile, n'est-il pas plus judicieux que de continuer à défendre un front de mer pour un coût financier très important ? ». La relocalisation des biens et des activités en rétro-littoral est tout à la fois qualifiée de « préjudice » potentiel pour 72 % de l'échantillon, mais aussi d'« inévitable » par 51 %. Si les professionnels et résidents secondaires (situés en majorité en première ligne du front de mer) sont significativement moins enclins à envisager une relocalisation (respectivement 34 % et 27 % adoptent la modalité « jamais » quant à sa mise en œuvre)¹⁴, cette mesure est cependant perçue comme envisageable - à court, moyen ou long terme - par 77 % de l'échantillon (Figure 2). La relocalisation en tant qu'option d'adaptation n'est donc guère rejetée a priori, mais ses conditions de mise en œuvre sont interrogées. Près d'un tiers des individus (29,5 %) font remarquer qu'elle créerait des problèmes supplémentaires (Figure 3) : les doutes les plus fréquemment rencontrés portent sur le financement d'une telle mesure, les conditions d'indemnisation des personnes concernées, le ou les lieux de réimplantation ou encore l'impact sur l'attractivité de la commune. Ces points de vue et ces interrogations rejoignent ainsi les réflexions et *scenarii* élaborés par des chercheurs et des gestionnaires pour étudier la faisabilité d'une relocalisation, dans lesquels les méthodes douces et ouvrages de protection sont des expédients mis en œuvre dans le but de maintenir le front de mer suffisamment longtemps pour planifier le repli (André *et al.*, 2015, MEDDE, 2012). Ces différents éléments attestent en outre d'une capacité des acteurs à « monter en généralité », autrement dit à ne pas raisonner aux seules aunes de leurs émotions et de leurs intérêts privés¹⁵. Ces raisonnements, comme le modèle du déficit le laisse penser, existent naturellement, mais ne se réduisent pas à cette seule dimension.

Un concernement local dépassant les seules opérations de communication des gestionnaires ?

- 19 Si ces résultats remettent en cause l'idée d'un public nécessairement défaillant en termes de connaissances scientifiques, nous ne considérons pas pour autant ce dernier comme « rationnel » et « compétent » au seul motif d'une bonne connaissance des effets scientifiquement avérés du phénomène d'érosion littorale. La rationalité propre aux enquêtes ne pouvant être restituée à l'aune de nos protocoles et résultats d'enquête, notre argument central consiste essentiellement à montrer que les experts et décideurs auraient, en l'occurrence et dans les limites de notre enquête, tort de penser le public comme étant constitué de profanes épistémologiques ou « émotionnels » (Topçu, 2008) sur la question de l'érosion marine. Le « modèle du déficit », entretenant l'idée qu'une bonne (c.-à-d. rationnelle, scientifique...) culture du risque ne saurait prendre et se diffuser au sein d'une population sans l'intervention active - voire par le truchement exclusif - des experts et décideurs, souffre ainsi d'importants écueils et lacunes. La diffusion de l'expertise scientifique est certainement un facteur explicatif de l'absence de déficit observée¹⁶, mais elle ne saurait constituer, au regard de nos données et en référence à d'autres recherches sur les savoirs locaux ou expérientiels, la seule dimension de production et d'acquisition de connaissances sur le phénomène. D'une part, au-delà des caractéristiques sociodémographiques des individus ou des groupes sociaux, le rapport sensible au milieu (par l'usage, la fréquentation et l'observation des lieux, le vécu d'événements ou de catastrophes antérieurs) peut fortement participer de la production

de savoirs expérientiels sur l'érosion marine et les enjeux associés. Il importe, d'autre part, de ne pas négliger le rôle des échanges interpersonnels dans la construction d'une « mémoire collective », dont l'importance a été montrée dans certains travaux portant sur les inondations fluviales (Richard-Ferroudji *et al.*, 2014). Pour notre cas d'étude, nous constatons que s'est progressivement constitué et consolidé à travers le temps un « concernement » (Brunet, 2008)¹⁷ aigu des populations locales (et/ou fréquentant la commune depuis au moins cinq ans), au sens d'une sensibilité relative à l'érosion marine s'appuyant sur des connaissances à son propos.

- 20 En effet, relevons tout d'abord qu'il n'est pas observé, à l'échelle locale, de « biais d'optimisme » chez les populations résidentes qui se voient prioritairement concernées par l'aléa : au sein du périmètre de vulnérabilité défini sur la base des projections scientifiques (Aubié *et al.*, 2011), seuls 7 % des résidents et 9 % des professionnels estiment que leur logement ou local commercial n'est ou ne sera pas menacé par l'érosion marine. Preuve d'un concernement et/ou d'une préoccupation collective à ce sujet, les personnes enquêtées désignent, à l'instar des diagnostics gestionnaires traduits par exemple dans le Schéma de Cohérence Territoriale des Lacs Médocains (dont fait partie Lacanau) et dans les plans de prévention des risques naturels en vigueur, les incendies de forêt (71 %) et l'érosion marine (69 %) comme les deux principaux risques concernant la commune. L'érosion est de fait considérée comme une préoccupation actuelle pour 73 % de l'échantillon et sous 10 ans pour 83 %, sans pour autant être jugée comme immédiatement menaçante pour les biens personnels (Figure 1), ceci sans distinction de zone, d'âge ou de catégorie de population (test du khi-deux non significatif). Les médias et la presse quotidienne régionale, bien entendu plus encore en période où les effets de l'érosion sont accentués, participent et témoignent à la fois de l'intérêt et/ou des inquiétudes locales au sujet de l'érosion : durant les événements météorologiques et océanographiques intenses de l'hiver 2013-2014, le quotidien *Sud-Ouest* a par exemple consacré près de deux articles par jour au cours du mois de janvier 2014 (53 au total) à cette thématique. Des interrogations se font régulièrement jour quant à la durabilité d'une station balnéaire dont l'équilibre et la pérennité reposent fondamentalement sur une relative « stabilité » du trait de côte¹⁸. Cette préoccupation se manifeste de nouveau, à l'aune de notre enquête, par le fait que le thème de l'érosion fait l'objet d'un intérêt et d'une mobilisation au niveau local, que ce soit en termes de recherches personnelles d'informations (un tiers de l'échantillon), de participation à des forums publics (30 % des résidents principaux) ou encore de discussion avec autrui pour 91 % des résidents principaux et professionnels, 81 % des résidents secondaires, ainsi que plus de la moitié des touristes et excursionnistes (tableau 2). À l'exclusion relative d'un profil social caractérisé par le fait d'être touriste ou excursionniste, plutôt jeune et peu doté en ressources financières¹⁹, une circulation et une prégnance remarquables de la thématique s'observent localement, participant ainsi à faire de l'érosion un problème réputé voire d'intérêt commun.

Tableau 2. Analyses bivariées relatives à la caractérisation, à l'observation et à la discussion de l'érosion marine à Lacanau / Bivariate analysis dealing with the characterization, the observation and the discussion about coastal erosion in Lacanau.

L'érosion marine à Lacanau est un phénomène...			
rapide (vs lent ou les deux)	contrôlable (vs incontrôlable)	en augmentation (vs diminution ou stable)	personnellement

				observé (vs inobservé)	discuté (vs non discuté)
Population	(***)	ns	ns	(***)	(***)
Professionnels	49,5	45,4	80,2	89,0	91,0
Résidents principaux	45,1	51,4	93,2	96,0	91,9
Résidents secondaires	32,0	50,9	82,0	88,1	81,3
Touristes	25,0	55,4	73,0	26,1	54,4
Excursionnistes	35,1	42,9	80,6	32,4	51,4
Saisonniers	25,9	55,6	82,1	42,9	42,9
Zone	(**)	(*)	(***)	(***)	(***)
Zone 1	39,7	54,6	77,1	90,5	86,8
Zone 2	39,7	43,1	91,8	89,4	85,6
Touristes ^a	27,6	52,6	76,5	30,6	51,6
Age	(***)	ns	ns	(***)	(***)
18 à 29 ans	20,6	52,2	79,4	33,3	49,3
30 à 44 ans	45,5	45,7	82,1	68,4	76,8
45 à 59 ans	38,3	57,3	80,9	74,7	76,8
60 ans et plus	29,4	47,8	82,5	90,7	85,6
CSP	(**)	ns	ns	(***)	(***)
Agriculteurs & Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	43,0	47,9	81,0	81,2	82,8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	43,6	60,0	76,3	64,1	76,9
Professions intermédiaires	28,1	41,9	77,4	62,5	81,3

Employés & Ouvriers	33,7	47,4	86,3	61,5	64,6
Retraités	35,2	48,4	85,7	92,2	88,3
Autres personnes sans activité professionnelle	18,0	58,3	74,0	33,3	41,2
Diplôme	ns	ns	ns	ns	ns
Aucun ou BEP...	31,5	47,7	85,9	76,3	77,1
Bac	40,6	51,9	82,9	69,4	69,4
Supérieur court	35,0	46,8	81,8	71,3	82,5
Supérieur long	37,0	53,1	78,3	70,7	75,5
Ressources du ménage	ns	ns	ns	(***)	(***)
Moins de 1000€	23,5	41,2	78,4	35,1	43,2
De 1000 à 1999€	39,5	50,4	85,8	69,6	74,8
De 2000 à 3999€	35,1	46,2	82,1	76,6	80,7
4000€ et plus	39,1	56,2	78,5	69,6	78,3
Refus de réponse	35,4	56,3	79,3	79,1	77,4
Ancienneté	ns	ns	ns	(***)	(***)
Moins d'un an	33,3	46,4	86,2	76,7	86,7
1 à 5 ans	22,7	57,3	72,6	23,5	51,0
6 à 15 ans	38,7	47,8	83,7	74,2	76,3
16 à 30 ans	40,4	53,3	78,7	83,7	76,6
Plus de 30 ans	35,5	49,1	84,3	94,4	88,8
% en ligne					

Légende : □ Dont excursionnistes et saisonniers; χ^2 de Pearson significatif à 1 % (***), 5 % (**), 10 % (*) ; ns : non significatif; Note de lecture : 49,5 % des professionnels pensent que l'érosion marine à Lacanau est un phénomène rapide; Le test du χ^2 entre les variables « population » et « rapidité de l'érosion » est significatif à 1 %; NB1 : La variable CSP a été recodée : les modalités ayant un très faible effectif ont été regroupées. Il s'agit de 'Agriculteurs' regroupé avec 'Artisans, ...' et 'Ouvriers' regroupé avec 'Employés'; NB2 : En supprimant les refus de réponse à la variable 'Ressources du ménage', les pourcentages ne changent pas (s'agissant de % en ligne) et la significativité des tests reste inchangée.

- 21 Ce concernant, au-delà de la seule communication des institutions dédiées à la gestion du risque érosion, se voit ainsi essentiellement nourri et renforcé par trois éléments : l'historicité de la problématique érosive pour cette station balnéaire dont l'attractivité littorale et touristique est un élément identitaire ; la prégnance et l'attachement des populations locales à des « mœurs et coutumes balnéaires » qui se voient potentiellement menacés ; et enfin, la matérialité et/ou la visibilité du phénomène, qui ne manquent pas de surprendre et d'inquiéter quiconque remarque les effets parfois irréparables de l'érosion marine sur le paysage.
- 22 Il faut en effet considérer la problématique de l'érosion marine comme consubstantielle à la création de la station au début du XXe siècle, puis inévitablement liée à son développement ultérieur (Augustin, 2007). Dès 1931, en raison de préjudices associés à la mobilité du trait de côte, ont en effet émergé des demandes de projets d'étude pour la protection du littoral (Magnon, 2006). La problématique de l'érosion n'a pu, en outre, que croître à mesure de l'avancement des implantations humaines conjointement au recul progressif du bord de mer qui les accueillait (Meur-Férec et Morel, 2004). Cette problématique fait ainsi preuve d'une certaine historicité (premier rempart construit en 1976) en tant qu'elle est susceptible de compromettre les visées d'une station balnéaire attachée à étoffer son attractivité touristique, laquelle repose depuis son origine sur une relative stabilité du trait de côte. La perception collective de l'érosion comme menace semble en outre traduire, simultanément, un attachement et des inquiétudes partagées liées à la mise en péril d'une « identité touristique » (Rieucan et Lageiste, 2006) et balnéaire, historiquement constitutive et consolidée à travers le temps, de la station Lacanau-Océan. Cette identité touristique, à fortes composantes symbolique et esthétique, a progressivement instauré l'image valorisante d'une station en contact « authentique » et respectueux de la nature, offrant la possibilité de jouir à grande échelle et dans un cadre ludique des aménités associées au rivage. Comme le synthétise Augustin (2007) : « Lacanau-Océan, plus que d'autres stations, illustre l'attractivité croissante que représentent, dans l'imaginaire et les pratiques, le désir de rivage, la plage, les vagues et l'océan. En l'espace de quelques dizaines d'années, cet univers attrayant attire des dizaines de milliers d'urbains qui abandonnent les habits de la ville pour une communion avec la nature qui symbolise de nouveaux processus fusionnels ».
- 23 Notre enquête révèle par ailleurs que le climat et les espaces naturels (en particulier les plages), ainsi que les activités récréatives et de loisirs, constituent les attraits les plus appréciés et les principales motivations de la présence des résidents et de la venue des touristes. Plage et baignade (74 %), repos et détente (71 %), promenade sur le front de mer ou en forêt et balade à vélo (53 %), comptent parmi les pratiques les plus en vogue localement. Le surf, facteur majeur de réputation de la station selon 91 % des personnes interrogées, ainsi que les sports de glisse sont par ailleurs pratiqués par plus d'un tiers de l'échantillon²⁰. La prégnance de ces « mœurs et coutumes balnéaires » exacerbe la sensibilité et l'attention des résidents et amateurs du littoral canalais à la « situation-problème » engendrée par l'érosion du littoral. Près de 90 % de l'échantillon estime en effet que la disparition de la plage centrale entrainerait *a minima* une « baisse de l'activité » voire une menace pour le fonctionnement même de la station. Rappelons que ce concernant, en l'occurrence cet attachement à ce qui est susceptible de disparaître, ne rend pour autant pas les populations farouchement opposées, comme nous avons pu le voir dans la partie précédente, à une éventuelle relocalisation.

- 24 Enfin, l'érosion marine, processus parfois spectaculaire à très court terme (suite à des tempêtes ou grandes marées) bien que généralement plus « discret » que le risque de submersion marine, ne laisse pas de marquer irrémédiablement la matérialité des lieux et de nourrir ainsi un concernement à son égard. En effet, 72 % des personnes interrogées déclarent avoir constaté les effets de l'érosion marine à Lacanau. Cette qualité « testimoniale » s'acquérant et se renforçant avec le temps et la plus ou moins grande fréquentation de la station, cette observation est particulièrement marquée chez les résidents principaux (96 %), les professionnels résidants à Lacanau (89 %) et les résidents secondaires (88 %). Le niveau de diplôme, s'il est élevé dans l'échantillon (et supérieur à la moyenne communale pour les résidents principaux), n'est ici pas significatif. L'âge et l'ancienneté de fréquentation du site sont en revanche significatifs de l'acquisition de cette dimension expérientielle de l'érosion et recourent en grande partie les catégories de population : près de 75 % des professionnels et résidents principaux et 90 % des résidents secondaires fréquentent Lacanau depuis au moins 6 ans ; les touristes, s'ils fréquentent « intensément » ce territoire (durant les cinq dernières années, plus de deux fois pour 90 % et plus de cinq fois pour 45 % d'entre eux), l'observent beaucoup moins localement (tableau 2)²¹. La visibilité du phénomène favoriserait ainsi l'émergence d'une « culture »²² et d'une mémoire de l'érosion. L'évolution sur le long terme du phénomène peut en effet se constater, par l'intermédiaire de photographies ou de cartes postales par exemple, d'ailleurs collectionnées par de nombreux amateurs du littoral canaulais. Permettant son observation (que ce soit par constat immédiat le long du linéaire sableux ou diachronique via la comparaison d'images anciennes et récentes), cet impact paysager de l'érosion marine la rend d'autant plus préoccupante que des constructions en dur se voient désormais menacées.

Conclusion

- 25 Plusieurs constats et observations nous invitent à penser, avec Brian Wynne (2009), que se maintient et se renouvelle aujourd'hui encore un « modèle du déficit », selon lequel le « grand public », qu'il soit riverain ou non d'une zone exposée à des phénomènes naturels potentiellement dangereux, n'aurait que des informations insuffisantes, une vision partielle ou biaisée des risques, voire des comportements irrationnels déterminés par l'émotion et l'intérêt privé. Ainsi entendu, ce modèle n'est jamais qu'un idéal-type, dont les manifestations dans la vie courante revêtent des formes et nuances plus subtiles. L'analyse du travail à l'œuvre dans son maintien et son renouvellement, par ce que l'on pourrait appeler une « fabrique des profanes » en référence à la « fabrique des risques » (Gilbert, 2003), méritera des développements ultérieurs. Dans cet article, nous avons cherché à montrer, au plan quantitatif et à partir d'une étude de cas relative à l'érosion marine sur la commune de Lacanau en Gironde, le caractère infondé d'une telle conception dualiste. Parmi les dimensions analytiques avancées, un premier aspect relève du niveau d'informations et de connaissances empiriques liées à une dimension expérientielle du phénomène et de ses effets. Cette dimension est également mise en avant par Allouche et Nicolas (2015) qui montrent comment les « traces matérielles » laissées par l'érosion marine et les ouvrages de protection apparaissent comme autant de « prises » pour l'observation et l'expérience qu'en font les habitants et les usagers des sites. La dernière mise à l'agenda politique de la problématique érosive, à différentes échelles territoriales, accroît également la mise en visibilité et la circulation du problème

au sein des interactions sociales locales et régionales. L'épaisseur historique et sociale de l'érosion marine dans l'organisation et le fonctionnement même de la station balnéaire, dont le front de mer est reconnu comme étant le cœur d'attractivité et d'activité économique, met enfin en exergue ce qui nous paraît relever d'un concernement collectif (et parfois ancien) vis-à-vis de cette situation-problème. Ce concernement repose certainement sur d'autres mécanismes que ceux identifiés dans cette contribution. Une approche qualitative menée de concert avec cette étude statistique aurait pu aider à en appréhender davantage. Un traitement statistique plus avancé sur la base d'analyses multivariées permettrait en outre d'affiner l'analyse sociologique des rapports à l'érosion marine et aux enjeux qu'elle soulève, en y incluant par exemple des données sur les inégalités patrimoniales. Ainsi, pour prolonger ces résultats et discuter de leurs limites, une compilation et une comparaison des données issues des travaux menés en France ces dix dernières années sur les risques littoraux selon des dispositifs d'enquête similaires seraient certainement utiles. Une telle mise en discussion permettrait sans doute de dépasser certaines limites afférentes à ces enquêtes par cas d'étude et d'en dégager des résultats et pistes de recherche plus génériques quant à ces thématiques.

- 26 Par ailleurs, la pluralité des formes de connaissances et d'attachements n'ayant pu être ici restituée, il ne s'agit pas de conclure qu'il existe une vision commune et unifiée de cette situation au niveau local. Le rapport au risque est souvent « éclaté » selon les qualités sociales et les trajectoires des individus, de même qu'il peut être intégré dans des pratiques qui structurent le quotidien sans en constituer pour autant une catégorie de l'expérience (Duchêne et Morel-Journel, 2004). Cela semble d'autant plus vrai sur les territoires littoraux où le brassage des populations est important. Il convient en revanche de reconnaître que l'érosion marine et ses conséquences constituent, pour emprunter le langage pragmatiste (Céfaï et Terzi, 2012), une situation de « trouble » pour des « publics », qu'ils soient habitants, touristes, usagers récréatifs ou professionnels (mais aussi gestionnaires, élus, associatifs...) et qu'au regard des conséquences redoutées se donnent à voir des formes plus ou moins visibles de mobilisations, d'enquêtes et d'expériences sensibles, aussi bien individuelles que collectives. Ce concernement donne lieu à des interprétations, des jugements qui, loin d'être homogènes, « irréalistes » ou « surréalistes », s'inscrivent dans des considérations plurielles et globales, là où la pensée technique et scientifique tend souvent à objectiver et à découper cette « réalité ». Ce constat a été dressé concernant les risques d'inondation fluviale (par exemple Richard-Ferroudji et al., 2014; Tricot, 2009) et notre propos visait à montrer, s'il en était besoin, qu'il est également valable s'agissant des risques littoraux. Touili et al. (2014) ont à ce titre montré que les acteurs interrogés replacent souvent les questions techniques (les techniques d'ingénierie face aux risques côtiers pour ce cas) dans un ensemble de considérations qui ont trait aux normes, aux valeurs et aux conditions d'organisation de l'action collective.
- 27 Deux implications pratiques et politiques peuvent être avancées à la suite de ces constats. D'une part, les appels à l'information et à la sensibilisation des populations pour développer une « culture du risque » ne peuvent faire l'économie d'une approche tenant compte de ces rapports complexes et différenciés face à un phénomène qualifié de risque ou de menace. La sociologie de la réception et des publics montre à cet effet que les processus d'appropriation « ordinaires » d'une information, d'une idée, ne sont pas des opérations passives (s'y observe un travail d'interprétation, de reformulation, de requalification...) et dépendent aussi bien des conditions sociales de cette appropriation que des contextes historiques, organisationnels et relationnels. Les actions de

communication et de sensibilisation méritent alors de tenir compte de la pluralité des formes d'attachement au risque et aux enjeux associés, même si cela demande davantage de temps et surtout de dialogue, d'échanges, de confrontation d'idées et de valeurs. Cet aspect a récemment été illustré et défendu pour le cas de l'érosion marine au Portugal (Basto et Centemeri, 2014). En outre, les effets de cadrage dans les opérations de communication et d'information sont importants à prendre en compte pour les biais qu'ils peuvent produire, en particulier ceux liés à une approche par trop techniciste et sécuritaire (Richard-Ferroudji *et al.*, 2014 ; Allouche et Nicolas, 2015). D'autre part, au regard des principes de participation et de délibération de la gestion intégrée des zones côtières, le concernement mis en avant pourrait probablement servir de point d'appui à des engagements et des capacités d'adaptation accrues face aux tensions générées par l'érosion. Un certain nombre de freins et de limites à la participation ont cependant été relevés dans la littérature et sur notre cas d'étude. Parmi ceux-ci, des résultats de l'enquête rejoignent l'idée qu'il existe une forte demande en faveur de l'intervention des pouvoirs publics dans la gestion des risques environnementaux, malgré l'efficacité et la confiance limitées qui leur sont accordées (CGDD, 2015) : plus de 70 % des personnes interrogées attribuent aux experts et aux pouvoirs publics la légitimité à définir les actions, contre 35 % aux associations et aux habitants et professionnels de Lacanau. Ces attentes peuvent alors se traduire par une double « délégation » de la décision envers les experts et les pouvoirs publics (Callon *et al.*, 2001). Les contraintes et les contradictions de légitimité et d'accès aux dispositifs constituent par ailleurs un des points nodaux de la participation. Loïc Blondiaux (2008) en résume ici un des traits : « La parole du "profane" n'est légitime par elle-même, elle ne l'est qu'en tant qu'opinion délibérée [suite à une information ou à un "éclairage" préalable]. C'est à l'abolition du "profane", à sa disparition que vise paradoxalement au final la procédure » (p.45). Autrement dit, la promesse d'un accès plus ouvert à l'espace public risque de rester purement formelle tant que les discours et les pratiques maintiendront une frontière entre les catégories performatives de « savant » et de « profane », réservant implicitement au premier l'apanage du vrai dans la conduite des politiques publiques, et au second celui de leur réception.

Remerciements

- 28 Cet article est issu d'un travail mené dans le cadre de l'appel à projets national « Expérimentation de la relocalisation des activités et des biens : recomposition spatiale des territoires menacés par les risques littoraux » (MEDDE, 2013), en partenariat avec le Groupement d'Intérêt Public Littoral Aquitain et la commune de Lacanau. Il a également bénéficié du soutien de la Région Aquitaine à travers le projet PERMALA (2013-2016). Nous remercions vivement Valérie Deldrève pour ses remarques ayant permis d'améliorer une précédente version de ce texte.

BIBLIOGRAPHIE

Allouche, A. et L. Nicolas, 2015, Entre perceptions, publicisation et stratégies d'acteurs, la difficile inscription des risques littoraux dans l'action publique : focus camarguais, *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série 21, [En ligne] URL : <http://vertigo.revues.org/15766>, DOI : 10.4000/vertigo.15766.

André C., P. Sauboua, H. Rey-Valette et G. Schauner, 2015, Acceptabilité et mise en œuvre des politiques de relocalisation face aux risques littoraux : perspectives issues d'une recherche en partenariat, *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 15, numéro 1, [En ligne] URL : <http://vertigo.revues.org/16074> ; DOI : 10.4000/vertigo.16074

Aubié, S., C. Mallet, J. Favennec, en collaboration avec A. Hoareau, 2011, *Caractérisation de l'aléa érosion (2020-2040) de la Côte Aquitaine dans le cadre de l'étude stratégique de gestion du trait de côte*, Observatoire de la Côte Aquitaine, rapport BRGM/RP-59095-FR.

Augustin, J.-P., 2007, L'attractivité plurielle d'une station océane : Lacanau-Océan dans le sud-ouest de la France, *Téoros*, 26, 2, [En ligne] URL : <http://teoros.revues.org/830>.

Barbier, R., 2005, Quand le public prend ses distances avec la participation. Topiques de l'ironie ordinaire, *Natures Sciences Sociétés*, 3, 13, pp. 258-265. DOI : 10.1051/nss :2005040.

Barthélémy, C., 2005, Les savoirs locaux : entre connaissances et reconnaissance, *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 6, numéro 1, [En ligne] URL : <https://vertigo.revues.org/2997>, DOI : 10.4000/vertigo.2997.

Basto, E. et L. Centemeri, 2014, The communication of the risk of coastal erosion in Portugal : a global problem, a local trouble, *ESSACHESS, Journal for Communication Studies*, 7, 1, pp. 169-187.

Bérard, Y. et R. Crespin (Eds), 2010, *Aux frontières de l'expertise. Dialogues entre savoirs et pouvoirs*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 277 p.

Blondiaux, L., 2008, Le profane comme concept et comme fiction politique. Du vocabulaire des sciences sociales aux dispositifs participatifs contemporains : les avatars d'une notion, 15 p., in Fromentin T., S. Wojcik (Eds), *Le profane en politique. Compétences et engagements du citoyen*, Paris, L'Harmattan, pp. 37-51.

Blondiaux, L. et Y. Sintomer, 2002, L'impératif délibératif, *Politix*, 15, 57, pp. 17-35, DOI : 10.3406/polix.2002.1205.

Brunet, P., 2008, De l'usage raisonné de la notion de « concernement » : mobilisations locales à propos de l'industrie nucléaire, *Natures Sciences Sociétés*, 16, 4, pp. 317-325, DOI : 10.1051/nss/2008062.

Callon, M. et P. Lascoumes, Y. Barthe, 2001, *Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil.

Conseil Général du Développement Durable (CGDD), 2015, *Les Français face aux risques environnementaux*, Service de l'observation et des statistiques, Etudes et Documents, n° 128.

Conseil Général du Développement Durable (CGDD), 2014, *Le sentiment d'exposition aux risques environnementaux*, Service de l'observation et des statistiques, Chiffres et statistiques, n° 567.

Chevassus-au-Louis, B., 2007, *L'analyse des risques. L'expert, le décideur et le citoyen*, Paris, Quae.

- Commission Européenne, 2004, *Vivre avec l'érosion côtière en Europe. Espaces et sédiments pour un développement durable*, conclusions du programme EUROSION, Luxembourg, [En ligne] URL : http://www.euroSION.org/project/euroSION_fr.pdf.
- Damay, L., B. Denis et D. Duez (Eds), 2011, *Savoirs experts et profanes dans la construction des problèmes publics*, Facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles.
- Deboudt, P., 2010, Vers la mise en œuvre d'une action collective pour gérer les risques naturels littoraux en France métropolitaine, *Cybergeo : European Journal of Geography*, Espace, Société, Territoire, 491, [En ligne], URL : <http://cybergeo.revues.org/22964>.
- Duchêne, F. et C. Morel-Journel, 2004, *De la culture du risque. Paroles riveraines à propos de deux cours d'eau périurbains*, Paris, Éditions de l'Aube.
- Fromentin, F. et S. Wojcik (Eds), 2008, *Le profane en politique. Compétences et engagements du citoyen*, Paris, L'Harmattan, 314 p.
- Gentric, J. et J. Langumier, 2009, Inondations des villes, inondations des champs, *Natures Sciences Sociétés*, 17, 3, pp. 257-265.
- Gilbert, C., 2003, La fabrique des risques, *Cahiers internationaux de sociologie*, 1, 114, pp. 55-72.
- Guillemot, J., E. Mayrand, J. Gillet et M. Aubé, 2014, La perception du risque et l'engagement dans des stratégies d'adaptation aux changements climatiques dans deux communautés côtières de la péninsule acadienne, *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 14, numéro 2, [En ligne] URL : <http://vertigo.revues.org/15164>, DOI : 10.4000/vertigo.15164.
- Hellequin, A.-P., H. Flanquart, C. Meur-Férec et B. Rulleau, 2014, Perceptions du risque de submersion marine par la population du littoral languedocien : contribution à l'analyse de la vulnérabilité côtière, *Natures Sciences Sociétés*, 21, 4, pp. 385-399.
- Hénaff, A., C. Meur-Férec et Y. Lageat, 2013, Changement climatique et dynamique géomorphologique des côtes bretonnes. Leçons pour une gestion responsable de l'imbrication des échelles spatio-temporelles, *Cybergeo : European Journal of Geography*, Environnement, Nature, Paysage, document 654, [En ligne] URL : <http://cybergeo.revues.org/26058>.
- Hénocque, Y. et B. Kalaora, 2013, « Gestion intégrée », in Casillo, I., R. Barbier, L. Blondiaux, F. Chateauraynaud, J.-M. Fourniau, R. Lefebvre, C. Neveu et D. Salles (Eds.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, pp. 2268-5863, [En ligne] URL : <http://www.participation-et-democratie.fr/node/1328>.
- Jensen, P. et Y. Croissant, 2007, Activité de vulgarisation des chercheurs CNRS : un état des lieux, *Journal of Science Communication*, 6, 3, [En ligne] URL : http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/28/80/14/PDF/Jcom0603_2007_version_francaise_.pdf.
- Joly, P.-B., 2005, La sociologie de l'expertise scientifique : la recherche française au milieu du gué, *Cahiers du GIS « Risques Collectifs et Situations de Crise »*, 3, pp. 117-174.
- Jones, K.E. et A. Irwin, 2013, Un espace d'engagement citoyen ? La participation profane et le changement institutionnel dans la gouvernance contemporaine des risques, *Revue d'anthropologie des connaissances*, 7, 1, pp. 145-171.
- Langumier, J., 2008, *Survivre à l'inondation. Pour une ethnologie de la catastrophe*, Lyon, ENS Editions.
- Lenôtre, N., 2009, Pour une gestion dynamique du littoral, *Annales des Mines – Responsabilité et Environnement*, 4, 56, pp. 80-88.
- Magnon, R., 2006, *Lacanau-Océan a cent ans : 1906-2006*, Éd. Ville de Lacanau.

- Médoc Océan, 2013, *Étude prospective sur le positionnement touristique de Lacanau à l'horizon 2040*, rapport d'étude, Office de Tourisme Médoc Océan - Collaboration GIP Littoral Aquitain.
- Meur-Férec, C. et Y. Rabuteau, 2014, Plovenez-les-Flots : un territoire fictif pour souligner les difficultés des élus locaux face à la gestion des risques côtiers, *L'Espace géographique*, 43, 1, pp. 18-34.
- Meur-Férec, C. et V. Morel, 2004, L'érosion sur la frange côtière : un exemple de gestion des risques, *Natures Sciences Sociétés*, 3, 12, pp. 263-273.
- Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE), 2013, Vers la relocalisation des activités et des biens - 5 Territoires en expérimentation - Séminaire national de lancement du 14 février 2013, 35 p., [En ligne] URL : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Strategie-nationale-de-gestion.html>.
- Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE), 2012, Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte - Vers la relocalisation des activités et des biens, 19 p., [En ligne] URL : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Strategie-nationale-de-gestion.html>.
- Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer (MEEDDM), 2009, *À l'interface entre terre et mer : la gestion du trait de côte*.
- Paskoff, R., 1998, *Les littoraux, impacts des aménagements sur leur évolution*, Paris, Armand Colin.
- Rey-Valette, H., B. Rulleau, C. Meur-Férec, H. Flanquart, A-P. Hellequin et E. Sourisseau, 2012, Les plages du littoral languedocien face au risque de submersion : définir des politiques de gestion tenant compte de la perception des usagers, *Géographie, Économie, Société*, 4, 14, pp. 369-392.
- Richard-Ferroudji, A., N. Dupont, S. Durand et F. Grelot, 2014, Une politique du « vivre avec » un fleuve et ses débordements, *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 14, numéro 2, [En ligne] URL : <http://vertigo.revues.org/15057>, DOI : 10.4000/vertigo.15057.
- Rieucou, J. et J. Lageiste (Eds), 2006, *L'empreinte du tourisme : contribution à l'identité du fait touristique*, Paris, L'Harmattan.
- Roussel, S., H. H. Rey-Valette, L-M. Henichart et M-N. Pi Alperin, 2009, Perception des risques côtiers et gestion intégrée des zones côtières (GIZC), *La Houille Blanche*, 2, pp. 67-74.
- Terral, P. et J. Weisbein, 2010, Ce que savent les surfeurs. Formes de traduction entre savoirs situés et registre expert dans le monde social du surf, 13 p., in Bérard Y., Crespin R. (Eds), *Aux frontières de l'expertise. Dialogues entre savoirs et pouvoirs*, Presses Universitaires de Rennes, pp. 101-113.
- Touili, N., J. Baztan, J-P. Vanderlinden, I.O. Kane, P. Diaz-Simal et L. Pietrantoni, 2014, Public perception of engineering-based coastal flooding and erosion risk mitigation options : Lessons from three European coastal settings, *Coastal Engineering*, 87, pp. 205-209.
- Topçu, S., 2008, Tensions liées aux rhétoriques du « profane » : le cas du nucléaire, 25 p., dans Fromentin T. et S. Wojcik (Eds), *Le profane en politique. Compétences et engagements du citoyen*, Paris, L'Harmattan, pp. 185-210.
- Tricot, A., 2014, L'habitant, un "amateur" d'espace ? Réflexions théoriques et méthodologiques pour une analyse de la perception sensible de l'environnement et du risque, Texte déposé en attente de publication, [En ligne] URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01265783/document>.

Tricot, A., 2009, Vers une écologie urbaine du risque ? Entre logiques sécuritaires et logiques de l'habiter, dans Cantelli F., Roca i Escoda M., Stavo-Debaugé J. et Pattaroni L. (Eds), *Sensibilités pragmatiques. Enquêter sur l'action publique*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, pp. 93-113.

Wynne, B., 1995, Public Understanding of Science, in Jasanoff, S., Markle, G.-E., Petersen, J.-C. et Pinch, T. (Eds), *Handbook of science and technology studies*, USA, Sage publications, pp. 361-388.

Wynne, B., 2009, Pour en finir avec quelques mythes sur les peurs du « public », in « Gouverner l'incertitude : les apports des sciences sociales à la gouvernance des risques sanitaires et environnementaux », Colloque Afsset – R²S, 6 - 7 juillet 2009, Paris, pp. 131-137.

NOTES

1. Au plan national, un quart du littoral métropolitain est soumis à l'érosion marine et au recul du trait de côte, correspondant à des littoraux sableux pour les deux tiers (Commission européenne, 2004).
2. Comme l'ont montré par exemple Terral et Weisbein (2010) au sujet des savoirs des surfeurs, dont la pratique est très répandue et participe de l'identité touristique de Lacanau (*cf. infra*).
3. « La dichotomie expert/profane représente dans une grande mesure un discours de domination techno-politique en remplaçant tout simplement d'autres frontières telles "science versus croyance" ou "raison versus obscurantisme" » (Topçu, 2008, p. 205).
4. Pour une synthèse sur l'articulation entre usages politiques et scientifiques de la notion, on se reportera avec profit à l'ouvrage coordonné par Fromentin et Wojcik (2008).
5. « Diffuser la culture du risque en sensibilisant les populations », in Rapport au Sénat n° 454 (2010-2011) du 26 avril 2011 tendant à assurer une gestion effective du risque de submersion marine, p. 64.
6. Voir « quasi-inexistante », in « Xynthia, une culture du risque pour éviter de nouveaux drames », rapport d'information au Sénat n° 647 (2009-2010) fait au nom de la Mission commune d'information sur les conséquences de la tempête Xynthia, p. 74.
7. Conseil général des ponts et chaussées, 2001. Risque naturels : prévention et communication, Paris, CGPC, p. 11.
8. A titre d'exemple : « Il est nécessaire de communiquer avec des outils adaptés afin de sensibiliser plus efficacement les populations à ces risques » (MEDDE, 2012, p. 13).
9. Le « modèle du déficit insiste sur la certitude et la fixité de la connaissance scientifique ainsi que sur le côté pédagogique de la relation science – public », où la « bonne information » de ce dernier permettrait de « lui faire épouser les visions des autorités scientifiques » (Jensen et Croissant, 2007) et par conséquent d'asseoir une culture commune et homogène du risque. Tout se passant ainsi comme s'il était « possible de générer ex abrupto une telle "culture" et de maîtriser de façon quasi instrumentale la diffusion d'une information "objective" au sein d'une population » (Duchêne et Morel-Journel, 2004).
10. Cette enquête est donc intervenue avant les tempêtes de l'hiver 2013-2014 ayant entraîné une forte publicité du thème de l'érosion marine en Aquitaine et à l'échelle nationale.
11. L'Observatoire de la côte aquitaine est un dispositif d'observation et de suivi en aide à la décision pour la gestion et l'aménagement du littoral aquitain.
12. « Propositions pour une stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte, du recul stratégique et de la défense contre la mer [...] », rapport présenté par M. Alain Cousin, MEDDTL, 2011.
13. Dans le cas étudié par Roussel *et al.* (2009), les méthodes dites douces (rechargement en sable, végétalisation des dunes) sont privilégiées par plus de la moitié de leur échantillon, contre un

tiers pour les protections en dur (épis, digues) et un cinquième pour des solutions de type relocalisation ou repli stratégique.

14. À l'image du cas étudié par Rey-Valette *et al.* (2012), les résidents secondaires sont plus souvent propriétaires de leur logement que les résidents principaux (*cf. supra*), ils le possèdent depuis plus longtemps et s'y projettent davantage dans les dix prochaines années (test du khi-deux significatif à 1 %).

15. Un tel constat a notamment été dressé, lors d'un comité local de concertation à Lacanau mis en place dans le cadre des études sur la relocalisation, par le groupe d'animation du comité.

16. La problématique de l'érosion marine est en effet prise en charge par les pouvoirs publics à plusieurs niveaux : la commune de Lacanau est engagée depuis quelques années en tant que site pilote dans les stratégies régionale (2009) et nationale (2012) de gestion du trait de côte. La réflexion menée au travers de ces stratégies s'accompagne d'une communication au niveau municipal, notamment par la tenue annuelle d'un forum public depuis 2011.

17. L'auteur reprend à ce titre la définition du verbe « concerner » du Petit Robert sous sa forme passive : « être concerné : être intéressé, être touché par quelque chose ».

18. Bien que celui-ci soit par nature mobile et dynamique.

19. Dont le degré de concernement, ici appréhendé par le degré d'observation de l'érosion et les échanges interpersonnels à son sujet, est significativement moindre que pour les autres sous-populations (test du khi-deux significatif à 1 %).

20. En suivant Terral et Weisbein (2010), l'existence de « savoirs situés » sur l'érosion marine chez les surfeurs et pratiquants de sports de glisse à Lacanau peut constituer une piste explicative, ces savoirs (tel celui consistant à « lire la vague ») étant issus en grande partie d'une expérience et d'un rapport sensibles avec le milieu océanique.

21. Ce résultat peut être expliqué par plusieurs facteurs : d'une part une majorité n'y séjourne que depuis un à cinq ans et est essentiellement présente en saison estivale, correspondant à une période de répit relatif pour les processus d'érosion marine (suite au rechargement naturel des plages en sable) ; d'autre part, les plages sont annuellement profilées et aménagées en vue de pouvoir supporter et accueillir la saison touristique.

22. Par homologie à la « culture de l'inondation » évoquée dans les travaux de Langumier (2008) ou encore à la « culture du fleuve » mise en avant par Richard-Ferroudji *et al.* (2014).

RÉSUMÉS

Cet article part du constat selon lequel les pratiques et les discours actuels en matière de gestion des risques littoraux relèvent encore prioritairement de modes de gestion fondés sur les « savoirs experts ». Il interroge alors la validité du « modèle du déficit » qui sous-tend cette approche et qui présuppose, en l'absence d'une information et d'une communication officielles idoines, un public peu averti et peu rationnel face aux risques. Issu d'une enquête par questionnaire réalisée durant l'été 2013 sur les représentations sociales liées à l'érosion marine à Lacanau en Aquitaine, il démontre d'une part que ce déficit supposé en connaissances scientifiques n'est pas vérifié à l'échelle locale et d'autre part qu'une sensibilité et une réflexivité au sujet de l'érosion et des enjeux afférents existent au-delà des seules actions institutionnelles d'information et de sensibilisation. La conclusion revient sur quelques implications pratiques et politiques de ces résultats pour la gestion des risques littoraux.

Governing practices in French coastal risk management still tend to prioritize expert knowledge in the taking of decisions. Indeed, this policy domain persistently depends upon settled assumptions that local citizens either lack knowledge about risk or are likely to reason on the basis of their emotions and in the short-term. Consequently, they are frequently excluded from decisional arenas making adaptation choices, such as coastal planned retreat. We argue that this kind of policy making rests upon what is called the “public deficit model” in the public understanding of science, and that this model is constantly renewed by some dominant actors despite participatory principles. Based on a questionnaire survey carried out with over 500 individuals (inhabitants, professionals and tourists) in Lacanau, Aquitaine coastline, during the summer of 2013, we found that, on the contrary, citizens have extensive knowledge about coastal erosion and associated issues. Moreover, their knowledge maps onto that held by scientists. Not only do they know about coastal erosion, but they can articulate their knowledge in synthetic ways and envisage long-term solutions to problems. Arguments for their exclusion based on lack of knowledge or perception biases cannot therefore be sustained. Our findings thus go towards removing one of the institutional obstacles blocking change towards participatory governance for risk management.

INDEX

Mots-clés : littoral, érosion marine, culture du risque, savoirs locaux, modèle du déficit, Aquitaine, France

Keywords : coastal erosion, risk management, lay knowledge, public deficit model

AUTEURS

NICOLAS ROCLE

Sociologue, Irstea, UR ETBX, 50 avenue de Verdun, F-33612 CESTAS, France, courriel : nicolas.rocle@irstea.fr

BRUNO BOUET

Sociologue, Irstea, UR ETBX, 50 avenue de Verdun, F-33612 CESTAS, France

SILVÈRE CHASSERIAUD

Sociologue, ASDO Etudes, 28 rue de la Chapelle, F-75018 PARIS, France

SANDRINE LYSER

Statisticienne, Irstea, UR ETBX, 50 avenue de Verdun, F-33612 CESTAS, France